

La Coupe régionale Printemps

- 10 mars ; Saint Quentin
- 12 mars : Merville
- 31 mars : Compiègne + CD 60
- 28 avril : LUC + CD 59
- 26 mai : Longuenesse

La Coupe régionale Automne

- * 8 septembre : OGS Grande Synthe
- * 15 septembre : Bailleul sur Thérain + CD 60
- * 22 septembre : Lumbres + CD 62
- * 6 octobre : La Gorgue
- * 13 octobre Roncq

Ce Règlement a pour vocation de rappeler les règles minimales à observer de façon à garantir le niveau de qualité attendu des épreuves de coupe régionale. Sans se substituer au règlement national, il en précise les dispositions incontournables.

1. Le dossier d'invitation

Le dossier d'invitation devra être envoyé au **minimum 15 jours** avant la course, à la commission Hauts de France pour la diffusion : mariecollette59@outlook.fr

Il devra être rédigé sur le dossier d'invitation officiel FFC envoyé aux clubs.

Ce dossier devra contenir au minimum

- L'adresse de la Piste
- Le timing
- Le nom des secouristes
- La possibilité de mettre des tonnelles de club
- La restauration

2. Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par les clubs sur Cycle web jusqu'au jeudi précédant la course dernier délai ; **aucune inscription ensuite**

Les désinscriptions se font par les présidents de club auprès de l'administrateur de course ; les droits d'engagement restent facturés par le Comité. Chaque club recevra après la course la liste des pilotes absents non excusés.

Le règlement des engagements se fait auprès du club organisateur le matin de la compétition avant 9h30.

12 euros pour 20 **ou** 24 pouces

14 euros pour 20 **et** 24 pouces

Les inscriptions hors comité se font par mail jusqu'au jeudi soir précédent la course :
mariecollette59@outlook.fr

3. Catégories :

- Cruisers 29 ans et moins (minime, cadet, 17/29)
- Cruisers 30/39
- Cruisers 40 et plus
- Cruisers dames

- Baby vélo (2 /4ans)
- Prélissance fille (5/6 ans)
- Prélissance garçon (5/6ans)
- Poussin espoir
- Poussin
- Poussine
- Pupille espoir
- Pupille
- Pupille Fille
- Benjamin espoir
- Benjamin
- Benjamine
- Minime espoir
- Minime
- Minime fille
- Cadet
- Cadette
- Femme 17 et plus
- Juniors
- Homme 19-29ans
- Homme 30ans et plus

↳ Les catégories peuvent être regroupées pour la compétition mais elles seront séparées au classement.

Hauts-de-France

↪ Catégorie espoir de Poussin jusqu'à minime inclus

Suite au classement de la coupe régionale de printemps les 8 premiers de chaque catégorie espoir rejoignent leur catégorie d'origine

↪ **Les clubs doivent demander le surclassement d'un pilote au moins une semaine avant la 1^{ère} course. Les pilotes baby vélo ne sont pas surclassables en catégorie précécente.**

↪ Les pilotes roulent dans la même catégorie toute la coupe

↪ Un pilote blessé ne prend pas le départ ni aux essais ni à la compétition.

↪ **Les pilotes minimes espoir roulent en pédales plates**

↪ **Les pilotes Minimes (13/14 ans) souhaitant rouler en pédales auto roulent dans leur catégorie officielle obligatoirement : minime.**

• Plus de carte journée possible sur les coupes régionales. Les pilotes voulant tester les compétitions peuvent prendre une licence accueil (valable 1 mois)

4. Les plaques

- Le port des plaques latérales et frontales sont obligatoires sur toutes les courses
- Elles doivent être solidement fixées ; le câble de frein doit passer sous la plaque latérale.
- Elles doivent avoir les éléments suivant la réglementation française : **numéro et lettre sur plaque frontale et sur plaque latérale.**
- Les pilotes doivent utiliser les couleurs de plaques et les numéros spécifiés pour la catégorie dans laquelle ils roulent (voir réglementation FFC – Titre VI BMX)

Les pilotes espoirs roulent avec une plaque **vert foncé numéros et lettre blancs** même format que les plaques officielles. Le fond de plaque vert obligatoire est fourni par le Comité .

Tous les pilotes ne respectant pas ces règles se verront relégués (REL) ; ils se verront attribuer 2 points de plus que le nombre de pilotes ayant pris le départ.

5. L'équipement vestimentaire

Les pilotes doivent se référer à la réglementation française FFC – [Titre VI BMX](#)

- (Pas de short, pas de jogging, pas de fermeture éclair complète (sauf pour vêtement de pluie), maillot au-dessus des protections ; les chaussettes doivent couvrir les chevilles ; casque intégral monocoque réglementaire, équipé d'une visière de 10cm au minimum)
- Le maillot « France » est interdit sur les compétitions régionales. En aucun cas un pilote français n'est autorisé à porter un maillot d'une nationalité étrangère.
- Caméra embarquée interdite ainsi que les fixations en métal permanentes.
- Pédales auto à partir de la catégorie Minime (*sauf minime espoir et pilotes surclassés*)
- Un contrôle vestimentaire et du vélo se fait systématiquement en prégrille ; le pilote non conforme au règlement ne prendra pas le départ aux essais ou à la compétition.
- Aucune utilisation de communication radio ou d'autre instrument de communication à distance par les concurrents n'est autorisée.

6. Le Vélo

Le vélo doit correspondre en tous points au règlement BMX FFC

Hauts-de-France

7. Prégrille

Tous les pilotes passent en prégrille.

Chahut, menaces, intimidation ne sont pas tolérés et seront sanctionnés.

Les parents ne sont pas admis en prégrille, les arbitres sont là pour s'occuper des pilotes une fois en prégrille.

Le casque est attaché dès la prégrille et est maintenu attaché jusqu'après la ligne d'arrivée

8. Butte de départ

Depuis janvier 2016 les lignes des couloirs sur la butte de départ n'existent plus. Les pilotes ne doivent pas créer de situation dangereuse (provoquer de chute) durant la descente de la butte de départ sous peine de sanctions.

Un pilote absent en prégrille n'est pas rappelé sur la grille de départ. Il lui est octroyé un score équivalent au nombre de participants dans la race plus 2 points (Did Not Start – DNS)

9. Piste

Les pilotes maintiennent leur trajectoire tout au long de la dernière ligne droite ; pas de changement de direction.

Tous les pilotes s'arrêtent et se classent après la ligne d'arrivée.

Les lignes dites « Pro » ou PPE - pour pilotes expérimentés - ne seront **en aucun cas** empruntées par les pilotes sur les courses régionales.

10. Les Sanctions

Les sanctions et pénalités appliquées sur les coupes régionales sont celles du règlement BMX FFC chapitres 6 et 7.

Vous pouvez consulter ce règlement sur le site <https://www.ffc.fr/reglementation-federale/> ou dans votre club qui doit le tenir à votre disposition.

11. Réclamations

Seuls les responsables, licenciés, désignés par les clubs et ayant le badge pourront venir auprès du Président de jury et lui seul pour une réclamation ou une demande d'information.

12. Les points et classement

- Pour les Pilotes qui ne prenant pas le départ : DNS (Did not start) = nombre de pilotes sur la feuille de race plus 2 points.

Hauts-de-France

- Pour les pilotes ne franchissant pas la ligne d'arrivée ou qui sortent de la piste : DNF (Did not finish) dernière place de la race.
- Un pilote ayant chuté sur le circuit sera classé DNF à partir du moment où une intervention extérieure se produit à son égard (arbitre, secouriste....) il ne pourra reprendre la course et devra quitter la piste.

En cas de score identique à la fin des manches qualificatives les pilotes concernés sont classés selon la place obtenue à la 3ème manche qualificative.

Les pilotes passant la ligne d'arrivée avec un numéro de plaque différent de celui indiqué sur les feuilles de race se verra relégué (REL) : 2 points de plus que le nombre de pilotes ayant pris le départ dans la race. Il est donc important de signaler toute erreur de numéro au secrétariat avant la course.

La coupe régionale se dispute sur 5 courses ; pas de joker les pilotes sont classés selon les compétitions auxquelles ils auront participé.

13. Les récompenses

Pour les coupes régionales :

- Tous les pilotes baby vélo sont récompensés
- Des préférences aux benjamins : les 3 premiers sont récompensés ; tous les pilotes classés à partir du 4ème ont une médaille.
- A partir des minimales : récompense pour les trois premiers de chaque catégorie.

Les remises de récompenses se feront à Longuenesse le 26 mai et à Roncq le 13 octobre

Pour le championnat départemental : 1 médaille aux trois premiers de chaque catégorie.

Les récompenses ne seront remises qu'aux pilotes présents en tenue BMX + maillot du club et chaussures fermées.

Les pilotes absents lors de la cérémonie protocolaire n'auront pas leur récompense et leur course sera annulée.

Les pilotes venant chercher leur médaille doivent également être en tenue BMX et maillot club.

14. Les arbitres

Chaque club engageant des pilotes est tenu de fournir au moins 1 arbitre pour chaque compétition. Le nom et éventuellement le poste souhaité est à faire connaître par mail à samuel.sannier@wanadoo.fr le mardi soir au plus tard avant la compétition.

Le tableau d'encadrement sera envoyé le vendredi aux clubs.

L'absence régulière de proposition d'arbitre par un club pourra être sanctionnée.

Hauts-de-France

15. Le trophée des clubs

Ce trophée est organisé sur toute la saison.

Coupe régionale de printemps, coupe régionale d'automne et championnat régional soit 11 courses.

Les clubs inscrivent 5 pilotes par course :

- Pas plus de 2 par catégorie
- 1 fille obligatoire
- 1 espoir obligatoire

Les pilotes peuvent être différents à chaque course.

Les inscriptions se font par mail au plus tard le mardi soir précédant la course en même temps que le nom des arbitres.

Les mails sont à envoyer à samuel.sannier@wanadoo.fr

Pas de changement de pilotes le matin des courses.

La remise du Trophée au club gagnant se fera sur la dernière course de la coupe régionale le 13 octobre à Roncq

16. Le Challenge France

- La coupe régionale Automne 2019 sera qualificative pour le challenge France 2020
- Passage des manches 1 fois sur les 5 courses pour s'y inscrire.
- Les filles et les cruisers ne sont pas soumis à qualification pour s'inscrire au challenge France.
- **Les pilotes espoirs ne sont pas autorisés à s'inscrire au Challenge France.**
- **NB : Si un Challenge France se déroule dans le comité régional des Hauts-De-France, tous les pilotes, qualifiés ou pas pourront y participer. Cette mesure est réalisée dans le cadre d'une initiation aux courses de niveau supérieur.**

17. Les photographes

Les photographes devront se faire connaître auprès du président du jury.

Les photographes devront porter un gilet jaune fluo et être maximum 3 sur la piste, avoir une licence ou carte de presse. Ils devront venir chercher un badge au secrétariat de course.

Pour la sécurité de tous et selon la législation en vigueur Pas de survol de drone ou équivalent, par qui que ce soit, de la piste et des abords de la piste lors d'une compétition challenge, coupe ou championnat.